

Projet de loi de mise en œuvre de l'énoncé économique fédéral;

**OTTAWA S'Y PREND MAL POUR LUTTER CONTRE LES EFFETS DE LA PANDÉMIE**

OTTAWA, le 26 janvier 2021 – C'est le 26 janvier dernier que le député de Montarville et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères et intergouvernementales, M. Stéphane Bergeron, a pris part au débat portant sur le projet de loi de mise en œuvre de l'énoncé économique présenté par la ministre des Finances, le 30 novembre 2020, et qui prévoit des ajustements aux prestations pour enfants et à la subvention d'urgence pour le loyer commercial, de même que des dispositions touchant les intérêts sur les prêts étudiants et la mise en place de mesures visant à faciliter l'importation de vaccins étrangers contre la COVID-19.

«De nombreuses questions se posent par rapport à ce projet de loi et la mise à jour économique elle-même. Il est certes normal, par exemple, de vouloir épauler les étudiants en cette période de crise. Il faut cependant rappeler que le Québec dispose de son propre programme de prêts et bourses. Il est donc nécessaire de s'assurer que les étudiants québécois ne seront pas défavorisés par ces mesures», a d'abord déclaré M. Bergeron.

«Quant à l'accès aux vaccins, a-t-il poursuivi, deux dispositions de ce projet de loi doivent permettre d'accélérer la distribution au Canada des vaccins anti-COVID fabriqués à l'étranger, mais rien n'est toujours prévu pour en faciliter la fabrication locale. Pour cela, il aurait fallu reprendre les modifications à la *Loi sur les brevets*, que le gouvernement avait introduites au printemps, mais qu'il a laissées mourir au feuillet le 30 septembre dernier. Le retard dans la livraison du vaccin de *Pfizer* et le casse-tête que cela occasionne pour le Québec et les provinces est un exemple flagrant de ce qu'entraîne la trop grande dépendance du Canada en termes d'approvisionnements médicaux.»

«Il faut également déplorer que la mise à jour économique ne prévoie aucune hausse supplémentaire et durable des transferts en santé, considérant que le gouvernement fédéral ne contribue plus aujourd'hui qu'à 22 % des soins de santé, alors qu'il devait assumer la moitié des coûts. En outre, les sommes allouées via ce projet de loi aux soins de longue durée remettent de l'avant la volonté du gouvernement fédéral d'imposer des normes dites "nationales" pour les soins de santé. Or, le Québec et les provinces ne sauraient accepter cette intrusion grossière dans leurs champs de compétence, alors que le gouvernement fédéral a lamentablement échoué à s'acquitter des siennes pour faire face à la crise sanitaire, en ce qui a trait, par exemple, au contrôle des frontières ou à l'approvisionnement en vaccins», s'est insurgé le député de Montarville.

«Or, le gouvernement fédéral s'est montré très généreux dans à peu près tous les secteurs et à peu près envers tout le monde, mais n'a pas investi ce qu'il aurait dû investir, et ce depuis longtemps, en matière de soins de santé. Le résultat, c'est que le Québec et les provinces étaient mal outillées et se sont retrouvées démunies pour faire face à une crise inattendue. Elles avaient déjà beaucoup de difficultés à joindre les deux bouts pour assurer les services de base et elles se sont évidemment retrouvées submergées lorsqu'est survenue cette crise sanitaire mondiale. Le gouvernement peut bien se présenter en sauveur, mais le fait est qu'il est largement responsable de la situation dans laquelle nous nous retrouvons présentement. Il est plus que temps d'investir massivement dans le système de santé; qu'il cesse de tergiverser et qu'il augmente substantiellement les transferts en santé!», de conclure Stéphane Bergeron.

-30-

**Source:** Pascale Guilbault, agente de communications

Bureau du député Stéphane Bergeron

@ [pascale.guilbault.349@parl.gc.ca](mailto:pascale.guilbault.349@parl.gc.ca)

☎ 450 922-BLOC (2562)